

Aujourd'hui nous sommes le vendredi 18 août.

Je me mets en présence de Dieu pour entrer en prière. Jésus nous parlera aujourd'hui de l'homme et de la femme, et de la beauté du mariage. Je laisse monter en moi ce qu'évoque spontanément cette thématique. Je demande la grâce d'entrer dans la sagesse évangélique. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

La communauté de Taizé chante Jésus, ma joie.

La lecture de ce jour est tirée du chapitre 19 de l'évangile selon saint Matthieu.

En ce temps-là, des pharisiens s'approchèrent de Jésus pour le mettre à l'épreuve ; ils lui demandèrent : « Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme pour n'importe quel motif ? » Il répondit : « N'avez-vous pas lu ceci ? Dès le commencement, le Créateur les fit homme et femme ? et dit : "À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair." Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! » Les pharisiens lui répliquent : « Pourquoi donc Moïse a-t-il prescrit la remise d'un acte de divorce avant la répudiation ? » Jésus leur répond : « C'est en raison de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes. Mais au commencement, il n'en était pas ainsi. Or je vous le dis : si quelqu'un renvoie sa femme – sauf en cas d'union illégitime – et qu'il en épouse une autre, il est adultère. » Ses disciples lui disent : « Si telle est la situation de l'homme par rapport à sa femme, mieux vaut ne pas se marier. » Il leur répondit : « Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui cela est donné. Il y a des gens qui ne se marient pas car, de naissance, ils en sont incapables ; il y en a qui ne peuvent pas se marier car ils ont été mutilés par les hommes ; il y en a qui ont choisi de ne pas se marier à cause du royaume des Cieux. Celui qui peut comprendre, qu'il comprenne ! »

Textes liturgiques © AELF, Paris

Point 1

Jésus est conduit sur le délicat sujet du mariage et de la fidélité conjugale. Puisque ce sera le sujet de notre prière aujourd'hui, commençons ainsi : en posant un regard fraternel sur des personnes concrètes. Je fais le tour de mes proches : quels visages me viennent, qui sont concernés par cette question ? Je les présente au Seigneur et à sa bonté.

Point 2

Jésus est ferme sur le principe : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ». Et pourtant, il ne reproche aucunement à Moïse d'avoir tenu compte de notre « dureté de cœur ». Il cautionne nos efforts pour traiter les situations avec discernement. J'invoque donc l'Esprit Saint : qu'il vienne éclairer l'Église, éclairer aussi la société. Seigneur, aide-nous à vivre et à enseigner un amour vrai !

Point 3

Encouragés par cette page d'évangile, je peux prier pour les couples qui se construisent autour de moi ; et pour les mariages qui se célèbrent cet été. Je les confie à Dieu, et je lui confie aussi toutes les personnes qui s'investissent dans la préparation au mariage, dans la formation et le soutien des couples.

J'écoute une deuxième fois la Parole de Dieu, jusqu'à son dernier mot : « Celui qui peut comprendre, qu'il comprenne ! »

Ma méditation s'achève avec une prière personnelle : je dis au Seigneur Jésus ce que je crois avoir compris, je lui exprime mes convictions, mes doutes, mes questions. Je lui parle en toute simplicité, comme un disciple s'adresse à son maître, comme un ami parle avec son ami.

Notre Père qui es aux cieux,
que ton Nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous laisse pas entrer en tentation,
mais délivre-nous du Mal. Amen.